



Le Noirmont, le 7 février 2022

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 février au Restaurant du Cheval-Blanc, Asuel, 19h 30

Membres présents : Sahy Wille Geneviève - Tanner Christian - Repond Catherine - Chapatte Christophe - Neury Nadège - Hess Daniel - Hess Noëlle - Maître Jean-Maurice - Maître Dominique - Affolter Lucie - Sommer Pierre pour commune de Tramelan - Schaller Pierre pour Association Marguerite - Wisser Nicolas pour le Service de l'Économie du Canton du Jura - Kornmayer Monika pour Jura Tourisme - Morandi Océane et Fabrice - Tschannen Anne-France - Bron Françoise - Siéro Christian - Frauchiger Tania - Boillat Claude pour la Fédération Jurassienne d'Élevage Chevalin - Arzenton Nicole - Jallon Luc - Thiévent Molly

Excusés : -- Ackermann Magali - Berberat Dominique - Maître Marie (la Closurate) - Kohli François - Gigandet Jimmy (société de cavalerie) - Dubois Lyne - Zemp Huguette - Zemp Oskar - Muller Brigitte et Chatelat Serge - Schneider Anaïs - Vollert Sarah - Kocher Colette - Meyer Claire - Fiorin Vanessa - Sychiger Henri - Wilhaber Andrea - commune le Noirmont - commune des Bois - commune de Saicourt, commune de Soubey - commune du Clos du Doubs - commune des Breuleux - commune des Enfers - commune des Genevez - commune de Montfaucon

1) BIENVENUE

Le propriétaire, du Cheval-Blanc Luc Jallon, **souhaite la bienvenue** en cette occasion d'une assemblée extraordinaire de l'AREF-AREJ, particulièrement symbolique pour lui dans ce jour d'anniversaire (60 ans) et de première assemblée dans son nouveau lieu d'accueil ouvert depuis peu ! L'assistance applaudit.

Puis la Présidente Geneviève Sahy Wille ouvre la séance à 19h45 et nomme les excusés. Elle souhaite la bienvenue et remercie les personnes de leur présence en nombre important, (25) signe de l'intérêt pour notre association, ainsi que pour le sujet principal à voter, soit **la transformation de l'AREF en Association Réseau Equestre Jura et environs**. Elle salue la présence de M. Nicolas Wisser du Service de l'Économie du canton du Jura, de M. Pierre Schaller président du projet Marguerite, de M. Pierre Sommer pour Tramelan et de Claude Boillat pour la Fédération Jurassienne d'Élevage Chevalin. Elle salue aussi la présence de personnes des nouveaux districts de pistes équestres situés en Ajoie ou Vallée de Delémont.

2) APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR 1 **BEAMER 2 ORDRE DU JOUR**

La Présidente nomme un scrutateur, fait lecture de l'ordre du jour, puis demande son approbation à l'assemblée :

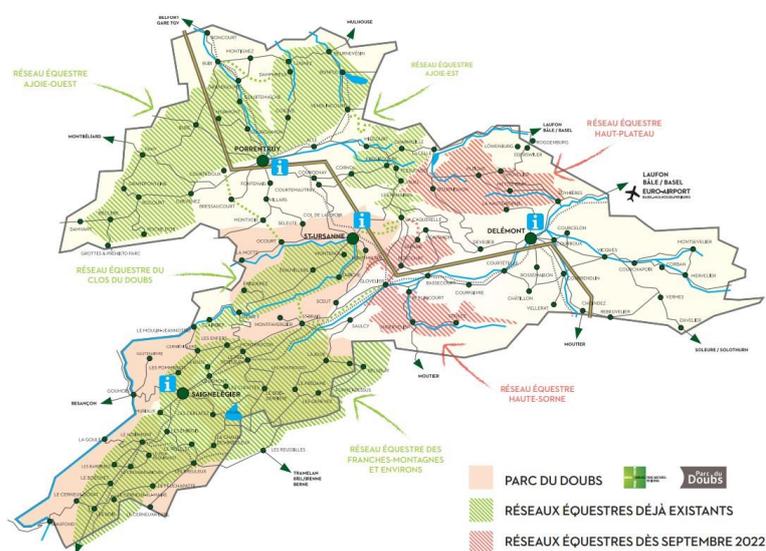
L'ordre du jour sera le suivant :

- 2) Nomination des scrutateurs / Approbation de l'ordre du jour
- 3) Présentation **du projet** de mutation de l'AREF en une association « Jura et environs » réunissant l'AREF avec les nouveaux réseaux équestres du projet Marguerite (RE-Clos du Doubs, E-Ajoie-Ouest, RE-Ajoie-Est, RE-Haut-Plateau-Sorne, RE-Val-Terbi) pour former un grand réseau équestre jurassien de plus de 1'000 km !
- 4) Présentation du **schéma organisationnel** en 3 sections par districts, avec un comité général réunissant les délégués de ceux-ci.

- 5) Présentation du **futur logo**, et nom de l'association : **AREJ** (Association Réseau Equestre Jura et environs)
- 6) Présentation du **contexte financier** et projections
- 7) **Questions-Réponses**
- 8) Vote pour le projet de **mutation AREF-AREJ**
- 9) Approbation des **modifications de statuts** et autres dispositions
- 10) Nomination d'un-e **vice-président.e** au comité général.
- 11) Approbation du **budget 2022**
- 12) **Divers**

La Présidente demande si cet ordre du jour est accepté à mains levées, vérifie qu'il n'y a pas d'avis contraires ou abstention. **L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.**
 La Présidente propose de passer au point suivant.

3) PRÉSENTATION DU PROJET DE MUTATION DE L'AREF EN AREJ BEAMER 3 PLAN



RÉSEAUX ÉQUESTRES AREF-MARGUERITE PROJET DE CRÉATION D'UNE ASSOCIATION Pour un réseau équestre dans le canton du Jura AREJ (Association Réseau Équestre Jura et environs)

A) Fonctionnement

L'AREF engloberait les réseaux équestres Marguerite, et s'organiserait en **3 districts** :

- | | | |
|--------------------|---|--------------------|
| 1) AREF | : Franches-Montagnes et environs jusqu'à Soubey. | = 340 km. |
| 2) Ajoie | : (C-Doubs 90 km, Ajoie-Ouest 140 km-Ajoie-Est 150 km.) | = 380 km. |
| 3) Delémont | : Ht-Plateau-Sorne (240 km.) - Val Terbi (+100 km.) | = 340 km. |
| Total | | = 1'060 km. |

La Présidente présente ce projet déjà souvent présenté, actif depuis 2016, de créer des réseaux équestres en Ajoie et vallée de Delémont, reliés plus tard avec l'AREF et l'AREC. (Tania Frauchiger remarque un souci de chiffres actuellement corrigé, pour un total de 1'060 km.)

Au fil du temps, l'AREF s'est chargée de la gestion des réseaux réalisés. Puis le projet Marguerite étant conçu dans l'idée de se retirer ensuite afin de laisser les acteurs locaux maîtres de ces réseaux ; il a alors été imaginé que l'AREF reprenne le tout sous son aile. Enfin, il a été étudié l'idée de muter l'AREF en une grande association réunissant les nouveaux réseaux équestres du projet Marguerite (RE-Clos du Doubs, RE-Ajoie-Ouest, RE-Ajoie-Est, RE-Haut-Plateau-Sorne, RE-Val-Terbi), afin former un grand réseau équestre jurassien de plus de 1'000 km !

Elle montre le plan actualisé des réseaux équestres créés ou en création.

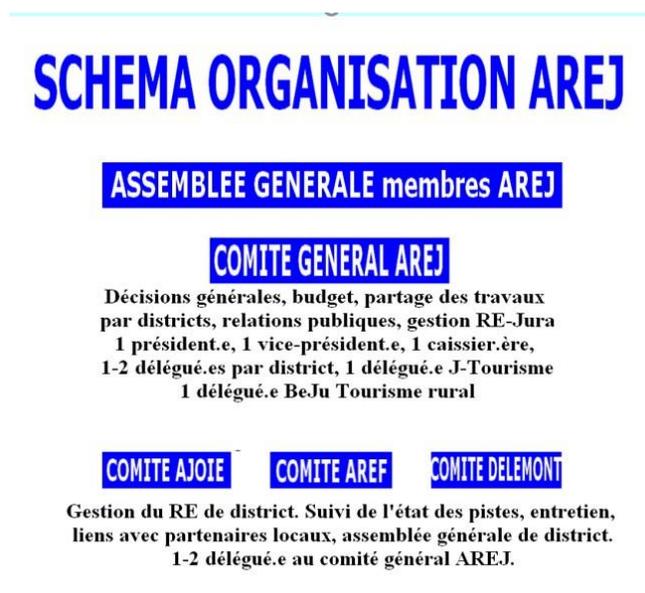
La Présidente rappelle que le projet « Marguerite » est un projet de développement régional soutenu financièrement par la Confédération et les cantons de Berne et du Jura. Il vise à insuffler un essor et une dynamique à l'agritourisme dans le Jura et le Jura bernois. Le projet Marguerite s'appuie sur les atouts des deux régions: une nature riche et préservée, les produits du terroir et le cheval Franches-Montagnes. Il prévoit des investissements par le biais de diverses mesures individuelles et collectives à réaliser. Dans ces mesures il y a entre autres un projet de réseaux équestres sur tout le Jura, afin de contribuer à l'agritourisme et à relier les projets de prestataires équestres. »

La Présidente propose à M. Schaller de compléter sa présentation et lui donne la parole. Celui-ci remercie de la présentation très complète et ne pense pas à devoir ajouter quelque chose à celle-ci. Il précise toutefois que l'association Marguerite a décidé d'octroyer un soutien financier pendant les deux premières années du lancement de la future association de Fr.10'000.00 par an à l'AREJ, afin de lui permettre de gérer les débuts de cette nouvelle association. Il précise que cette association va rester en arrière-plan pour soutenir et encourager l'AREJ, ainsi que la future association chapeauté par l'AREC sur le Jura bernois. Il remercie la présidente pour son travail pour ce grand projet jurassien de réseau équestre très envié par de nombreux autres cantons ou régions. La présente le remercie.

Une discussion animée rappelle les atouts uniques de notre région pour la pratique équestre, qui sont moins présents dans d'autres régions. Le Jura a de grands espaces, des terrains propices à l'équitation, peu d'industrialisation, une population ouverte à la présence des chevaux, même si les conducteurs pourraient être moins impatients !

La Présidente demande à l'assemblée s'il y a d'autres questions, puis passe au point suivant.

4) PRÉSENTATION DU SCHEMA ORGANISATIONNEL DE L'AREJ BEAMER 4 schéma

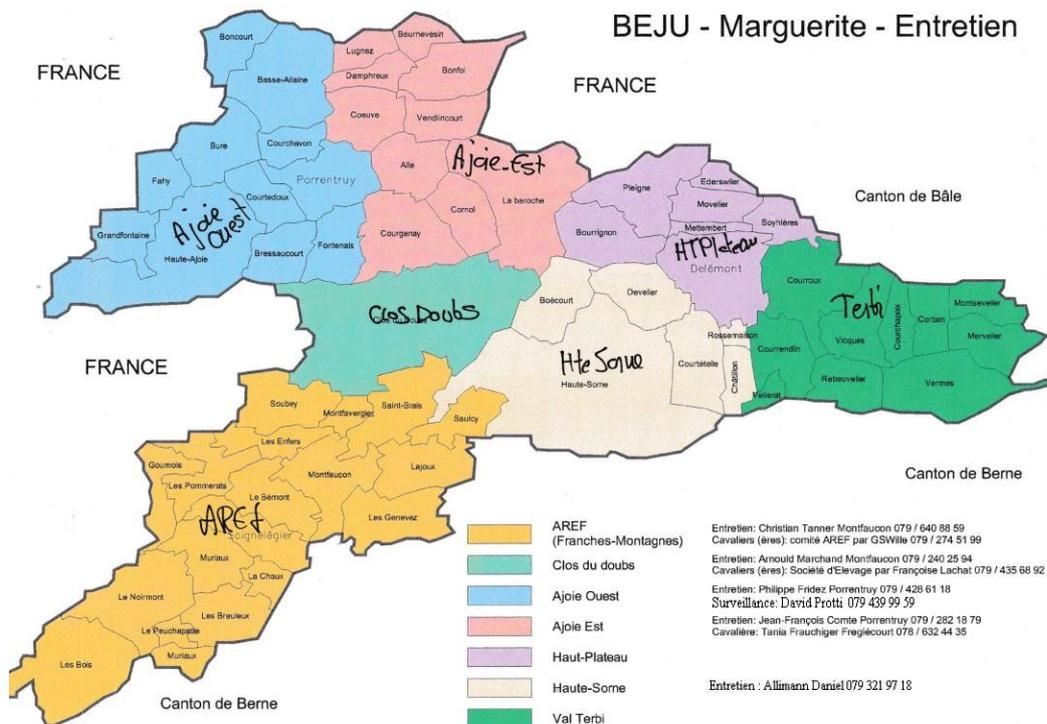


La Présidente explique cette structure, dans laquelle un comité général faîtier (composé de la présidente, d'un-e vice-président.e, de la caissière, et d'autres personnes sus-nommées) gèrera les aspects de gestion de l'association ; il répartira entre les trois sections un budget annuel pour l'entretien et le développement des pistes équestres. Chaque **comité de district** gèrera celui-ci selon ses besoins, en collaboration régulière avec le comité général. Comme les comités seront gérés par des « responsables de section », la fonction actuelle de la présidente AREF sera transformée en « responsable de la section ».

AREF, et celle de M. Christian Tanner se transformera en « responsable des travaux, du balisage et du contrôle ». (M. Tanner ne sera plus vice-président et l'accepte volontiers).

Chaque comité se composera au moins d'un.e responsable de section, d'un.e responsable des travaux, et de plusieurs personnes locales et impliquées dans le sujet équestre de manière la plus variée possible, au moins cinq personnes par comité. Ces comités organiseront des **réunions annuelles** de district. Les membres des districts pourront s'y rendre, et ou assister aux **réunions générales faitières**. La représentante de Jura Tourisme pourra assister librement aux comités de district selon les actualités. La Présidente montre la répartition des responsables d'entretien et de surveillance par secteur.

BEAMER 4B



5) PRÉSENTATION DU LOGO AREJ BEAMER 5 LOGO



La Présidente explique la longue réflexion pour concevoir ce logo. Il fallait rappeler l'AREF afin de ne pas perdre les clients et membres, préciser le texte « Réseaux Équestres Jura et environs » Les environs évoquant la partie Tramelan-Bellelay faisant partie de l'AREF.

La Présidente demande s'il y a des questions ou remarques. La caissière explique les symboles du dessin (Le trait noir représente le Doubs, le soleil l'Ajoie, le trait vert la vallée de Delémont, le sapin les Franches-Montagnes ! le cheval reste celui de l'AREF afin de garder une continuité visuelle pour les cavaliers locaux et extérieurs.) La présidente demande s'il y a des questions, puis passe au point suivant.

6) PRÉSENTATION DU CONTEXTE FINANCIER- BUDGET 2021-2023 BEAMER 6



Budget annuel AREF 2021 / 2022 / 2023

2021 AREF / 2022-CREATION RE-AREJ -JURA avecles RE ex-Marguerite

PRODUITS	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Encaissement des taxes AREF	42 000,00	43 000,00	40 000,00
Encaissement des taxes MARGUERITE (ex-MARGUERITE)	0,00	1 500,00	2 000,00
Vente cartes abonnement annuel AREF	8 000,00	7 500,00	7 500,00
Vente cartes abo annuel MARGUERITE (ex-MARGUERITE)	0,00	500,00	500,00
Cotisations membres AREF (avec ex-MARGUERITE: FUTUR-RE-AREJ)	9 000,00	10 000,00	11 000,00
Vente cartes topographiques AREF	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Vente cartes topos MARGUERITE (ex-MARGUERITE)	0,00	3 000,00	3 000,00
Vente produits de promotion	400,00	500,00	1 500,00
Subvention du canton du Jura	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Dons	3 000,00	3 000,00	3 500,00
Total des produits	103 400,00	110 000,00	110 000,00

CHARGES	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Entretien des pistes / développement réseau AREF	45 300,00	35 000,00	30 000,00
Entretien / dével. du réseau MARGUERITE (ex-MARGUERITE)	2 000,00	5 000,00	10 000,00
Redevances aux communes et propriétaires privés	7 100,00	7 100,00	7 100,00
Ristourne 10% sur taxes encaissées tous réseaux	3 500,00	3 000,00	3 000,00
Frais de promotion (prospectus, annonces, pub).	2 000,00	1 000,00	1 000,00
Salaires administratifs AREF	20 000,00	24 000,00	24 000,00
Salaires administratifs MARGUERITE (ex-MARGUERITE) *	0,00	12 000,00	12 000,00
<small>Les salaires sont assurés par Marguerite jusque fin 2021</small>			
Frais administratifs AREF	13 000,00	13 000,00	13 000,00
Frais administratifs MARGUERITE (ex-MARGUERITE)	0,00	2 000,00	2 000,00
Frais divers (assurances, banque, dons).	3 000,00	2 900,00	2 900,00
Entretien / maintenance informatique + site web	5 000,00	3 000,00	3 000,00
Achat incluant variation de stock cartes topographiques	2 500,00	2 000,00	2 000,00
Total des charges	103 400,00	110 000,00	110 000,00

La présidente explique la réflexion menant aux divers postes, entre autres **les montants des travaux prévus** Elle explique qu'a été signée la convention avec le canton du Jura pour une subvention de Fr.35'000 sur le territoire AREF, ce qui entraîne donc un montant réduit pour les autres réseaux de Fr.5'000.00 (non inclus les frais de gestion qui sont considérables). Dès 2023, sera signée on espère, une nouvelle convention pour tout le réseau sur le Jura, avec possibilité d'accroître les prévisions de travaux.

La caissière rappelle que ce budget est **une projection minimale** se fondant sur des hypothèses de revenus raisonnables. Or depuis 3 ans, l'AREF a beaucoup agrandi ses recettes, grâce à de nombreux facteurs connus et non connus : Covid, publicité, attractivité réseaux jurassiens, etc. Toutefois on espère **une poursuite de ces bons résultats** qui nous conduiraient peut-être dès 2022, à réaliser d'autres travaux non prévus dans le budget.

Ci-joint **un tableau de la progression de vente de produits** sur tous les réseaux AREF – Marguerite depuis 2018 **BEAMER 6B**

On y voit une progression très importante, qui laisse imaginer de bons résultats par la suite.

Les cavaliers locaux et de l'extérieur apprécient de découvrir de nouveaux lieux, dont le Cheval Blanc est un exemple. Le savoir-faire et l'expérience AREF alliés au dynamisme des nouveaux prestataires des autres sections peut notablement accroître l'attrait de notre région. Le mot JURA était très attractif, il devient une réalité !

- Christophe Chapatte rappelle que tout le milieu touristique jurassien a profité de la situation sanitaire Covid en attirant beaucoup de monde qui ne connaissait pas cette région. Mais celle-ci dépassée, les touristes viendront-ils encore autant, ou iront-ils ailleurs. Il y a eu des achats de chevaux, cela les inciterait à revenir. Le sujet est débattu largement, la Présidente conclut dans l'espoir que cette bonne conjoncture va se poursuivre, grâce à la publicité et à nos atouts maintenant bien connus

profits

	AREF					MARGUERITE			
	TAXES	CARTES ABO	COTISATIONS	CARTES TOPOS		TAXES	CARTES ABO	COTISATIONS	CARTES TOPOS
2018	39 838.00	8 800.00	8 150.00	3 766.00	360.00	100.00	0.00	2 422.00	
2019	38 385.00	8 300.00	8 825.00	12 224.00	710.00	0.00	0.00	3 442.00	
2020	44 827.00	8 300.00	10 300.00	8 196.00	762.00	200.00	0.00	3 240.00	
2021	48 509.00	7 550.00	10 430.00	6 216.00	1 077.00	400.00	200.00	4 353.00	

La Présidente demande s'il y a d'autres questions ou remarques, puis passe au point suivant.

7) QUESTIONS-RÉPONSES **BEAMER 7**

- M. Boillat demande **des précisions sur la taxe**. Il rappelle qu'autrefois, il y avait des vignettes vertes, et que cela était géré par les communes avec peu d'efficacité. Il salue le travail de l'AREF à ce sujet. La Présidente le remercie, et explique que les taxes sont valables sur tout les réseaux AREF-Marguerite, encourageant ainsi les gens à passer d'un réseau à l'autre pour décharger les pistes trop fréquentées, et pour plus de plaisir à de nouvelles découvertes. Dans la réalisation AREJ, est prévue **une uniformisation des coupons et cartes de taxes**, ce qui sera plus compréhensible et pratique pour les usagers. M. Boillat approuve cette idée.
- Mme Arzenton propose de disposer sur les pistes **des panneaux** d'incitation à payer la taxe avec le code Twint à disposition. Elle remarque que de nombreux cavaliers ignorent encore l'existence des taxes. La Présidente remercie pour cette idée. La caissière remarque l'efficacité **du procédé Twint** qui accroît les ventes de taxes. Elle relève la difficulté dans les comptes à voir d'où viennent les paiements. La question se pose d'informatiser le lieu de paiement, pour savoir où les cavaliers achètent. La présidente remercie de l'idée et s'intéressera à la réalisation de celle-ci.
- Mme Kornmayer de JT explique que les fondeurs apprécient de payer leur taxes pour encourager les traçages de pistes, et paient volontiers, et que **Twint est très pratique** pour cela, les résultats de taxes de ski-de fond ont grandi grâce à ce procédé.. La Présidente la remercie de cette précision.
- M. Sommer rapporte que les **cyclistes tapent souvent les barrières** en passant, et que cela les abîme. D'autres personnes mentionnent les difficultés liées aux cycliste avec- les chevaux (manque de respect, de patience, le nez dans le guidon). La Présidente explique que tout de même de nombreux cyclistes sont conscients de leur impact sur nos pistes et sont devenus « membres-cyclistes » de l'AREF et paient une cotisation annuelle. L'assemblée apprécie cela.
- Mme Hess propose de faire une **campagne de sensibilisation** aux cyclistes par des affichettes à distribuer chez les prestataires, avec des règles simples pour la cohabitation avec les chevaux, à distribuer aussi chez les marchands de vélos. Mme Kornmayer et la présidente vont étudier la réalisation de cette bonne idée.
- M. Wisser demande **quelle sorte de promotion** est active pour les réseaux équestres. La présidente explique qu'elle remarque qu'Internet et Facebook sont des endroits idéaux pour cela. Elle remarque une grande réactivité à ses posts déposés sur FB. Elle rappelle que les prestataires gagnent à être visibles sur FB et par un site personnel, car les gens choisissent par ces moyens-là leur destination.

8) VOTE D'APPROBATION A LA MUTATION AREF EN AREJ **BEAMER 8**

La présidente propose de voter à mains levées pour l'approbation de la mutation de l'AREF en AREJ. Elle demande si la mutation de l'AREF en AREJ est acceptée à mains levées, vérifie qu'il n'y a pas d'avis contraires ou abstention. **La mutation AREF-AREJ est acceptée à l'unanimité sous les applaudissements.**

9) APPROBATION DES STATUTS, LOGO ET AUTRES TERMES MODIFIES BEAMER 9

Selon doc annexé, la Présidente examine les articles modifiés des statuts AREF devenant AREJ.

Quelques modifications des statuts sont proposées, et toute suite corrigées dans le document : nombre minimal de 5 des personnes en comité, précision des besoins différents de chaque district qui doivent être respectés, particulièrement en ce qui concerne l'AREF, qui a de nombreuses obligations à remplir (nombre de barrières, redevances etc terrain à restaurer, ce qui impliquera un partage financier pour les travaux sur le terrain en regard de ces différents facteurs). La présidente propose de voter à mains levées pour l'approbation des statuts en tenant compte des modifications demandées par l'Assemblée. Elle, vérifie qu'il n'y a pas d'avis contraires ou abstention. **Les statuts 2022 AREJ sont acceptés à l'unanimité sous les applaudissements.**

10) NOMINATION D'UN.E VICE-PRÉSIDENT.E DE L'AREJ BEAMER 10

La Présidente propose la candidature de Tania Frauchiger de Frégiécourt pour assumer cette fonction. Elle est cavalière, a contribué à la création du RE-Ajoie-Est, est intégrée au milieu agricole, à l'aise en organisation, collaboration, contacts, topographie, informatique et connaît bien la région. La Présidente l'estime capable de relever ce défi, dans une fonction nouvellement créée, afin de contribuer à la création de cette nouvelle association AREJ.

Elle lui demande de dire quelques mots, et demande si certains ont des questions. Tania Frauchiger explique qu'elle apprécie le sujet des réseaux équestres, et qu'elle espère réussir dans cette aventure qui lui paraît très intéressante. Certains lui demandent s'il elle veut bien s'y engager ! C'est oui !

La présidente propose de voter à mains levées pour la nomination de Tania Frauchiger au poste de vice-présidente qui est acceptée ; elle, vérifie qu'il n'y a pas d'avis contraires ou abstention.

La nomination de Tania Frauchiger est acceptée à l'unanimité sous les applaudissements.

11) APPROBATION DU BUDGET 2022 BEAMER 6 déjà présenté

La présidente propose de voter à mains levées pour l'approbation du budget 2022, déjà expliqué dans le point 6. La présidente propose de voter à mains levées pour l'approbation du budget AREJ 2022.

Elle demande si la mutation de l'AREF en AREJ est acceptée à mains levées, vérifie qu'il n'y a pas d'avis contraires ou abstention. **Le budget 2022 est accepté à l'unanimité sous les applaudissements.**

11) DIVERS

- La caissière rappelle que le budget prévisionnel est minimal, et que le budget à réaliser sera revu.
- M. Boillat adresse les félicitations de la FJEC à l'AREF-AREJ et à la présidente sur le chemin parcouru depuis 1998, lorsqu'il avait participé aux premières études de ce projet de pistes équestres. Certaines discussions furent compliquées, mais le résultat en vaut la peine ! La présidente remercie M. Boillat et se souvient aussi de l'aventure de la création de l'AREF devenue maintenant AREJ jurassienne AREJ avec plus de 1'000 km de pistes équestres !
- M. Schaller remercie et félicite la présidente pour son engagement envers les pistes équestres, et les réseaux de marguerite ainsi pris en charge, et souhaite bonne continuation à l'AREJ !
- M. Wisser adresse ses félicitations et vœux de réussite à la nouvelle association, et s'engage à la soutenir autant que possible au sein de l'Office du Territoire.
- M. J.-M Maitre adresse ses remerciements pour le travail effectué et l'engagement pour la région.
- D'autres membres montrent leur satisfaction. L'AREJ est née.

La Présidente lève la séance à 22h.00, en remerciant chacun de sa présence. On boit le champagne pour fêter cette mutation historique. Merci à tous et toutes !